



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 08022

Numéro SIREN : 431 348 432

Nom ou dénomination : 3S SANTE

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2017 sous le numéro de dépôt 65074



20170650742016

DATE DEPOT : 31/07/2017

N° DE DEPOT : 65074

N° GESTION : 2000B08022

N° SIREN : 431348432

DENOMINATION : 3S SANTE

ADRESSE : 15 R DE MADRID 75008 PARIS

MILLESIME : 2016

.

*Lu L. F. C. conforme
P. Gerond*

Greffe du Tribunal de commerce de Paris Acte déposé le : 31 JUIN 2017 Sous le N° : 65274	3S SANTE
---	-----------------

Société à Responsabilité Limitée au capital de 87.000 Euros

**Siège social : 15, rue de Madrid
(75008) PARIS**

R.C.S. PARIS B 431 348 432

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2017

PROCES VERBAL

- . Ratification de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
- . Ratification de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- . Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017**

L'An Deux-Mil-Dix-Sept,

Le Trente Juin,

à dix heures,

Les associés de la Société "3S SANTE", Société à Responsabilité Limitée au capital de 87.000 € divisé en 4.350 parts de 20 € chacune, dont le siège social est à PARIS (75008) 15, rue de Madrid,

se sont réunis au siège social, sur convocation de la gérance.

Monsieur Jean-Luc SICNASI préside l'Assemblée, en sa qualité de Gérant.

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement :

-	QUATRE MILLE CENT TRENTE DEUX PARTS	:	4.132 parts
---	--	---	-------------

Monsieur le Président constate qu'est présente :

-	Mademoiselle Viviane SICNASI propriétaire de DEUX CENT DIX HUIT PARTS	:	218 parts
---	---	---	-----------

TOTAL DES PARTS REPRESENTEES :

QUATRE MILLE TROIS CENT CINQUANTE PARTS		4.350 parts
--	--	-------------

représentant l'intégralité du capital social.

Monsieur le Président constate que la totalité des parts est représentée et que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre des décisions de caractère ordinaire.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les statuts de la Société,
- Le rapport de gestion sur l'exercice écoulé,

- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis il rappelle que les documents sus-visés ont été adressés aux associés plus de quinze jours avant la présente Assemblée, et que pendant le même délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est réunie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes,
- Ratification de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- Ratification de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, intervenues ou renouvelées pendant ledit exercice,
- Dispositions de l'article 243 bis du C.G.I.,
- Dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le cas échéant;
- Approbation de la rémunération du gérant,
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette lecture terminée, la discussion est déclarée ouverte.

Diverses observations sont alors échangées, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que chaque associé a été régulièrement convoqué à la présente Assemblée et mis à même d'exercer librement les droits de communication qui lui sont accordés par la loi, ainsi que le reconnaît respectivement chacun des associés composant l'Assemblée.

Ils acceptent comme régulière ladite convocation faite par la gérance, pour ces jour, heure et lieu, et la ratifient.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes de la société sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, déclare ratifier l'approbation des comptes dudit exercice décidée par l'assemblée générale du 30 juin 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes de la société sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, déclare ratifier l'approbation des comptes dudit exercice décidée par l'assemblée générale du 30 juin 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'Assemblée générale déclare les approuver tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations qu'ils concernent, résumées dans le rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne à la gérance quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de la gérance, constatant que l'exercice 2016 se clôture par un bénéfice de :

CENT-CINQUANTE-SIX-MILLE NEUF-CENT-SOIXANTE-TREIZE EUROS	156.973 €
---	-----------

décide de le distribuer en totalité aux associés, au prorata de leur participation dans le capital social.

L'Assemblée Générale décide en outre de distribuer une somme de :

NEUF-MILLE VINGT-SEPT EUROS	9.027 €
--------------------------------	---------

prélevée au titre du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur le poste "Report à nouveau", qui passe ainsi d'un montant créditeur de :

CINQ-CENT-VINGT-SEPT-MILLE NEUF-CENT-SOIXANTE-SEPT EUROS	527.967 €
---	-----------

à un nouveau montant, toujours créditeur, de :

CINQ-CENT-DIX-HUIT-MILLE NEUF-CENT-QUARANTE EUROS	518.940 €
--	-----------

Cette distribution, d'un montant global brut de 166.000 €, est éligible pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction de 40% prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Cette distribution brute donnera lieu pour les personnes physiques à un prélèvement à la source de 21% par la société, à titre d'acompte sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques, ainsi qu'à un prélèvement à la source de 15,5% au titre des contributions sociales, soit un prélèvement global de 36,5%.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la rémunération perçue par Monsieur Jean-Luc SICNASI au titre de ses fonctions de gérant pour l'exercice 2016, déclare en approuver le montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, déclare en approuver le contenu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de la gérance, déclare qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des 3 exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les dépenses effectuées au cours de l'exercice 2015 et ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant global de 2.281 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par tous les associés et par la gérance.

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 15 RUE DE MADRID 75008 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 4 3 1 3 4 8 4 3 2 0 0 0 2 9		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6			
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	2 900	
		Fonds commercial (1) AH	AI	80 000	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	234 674	
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières * BH	BI	45 587	
TOTAL (II) BJ		BK	234 674		
			377 386		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	8W	1 750	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	5 041	
		Autres créances (3) BZ	CA	145 439	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	10 886	
	DIVERS	Disponibilités CF	CG	588 414	
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	28 463	
		TOTAL (III) CJ	CK	5 041	
					1 815 400
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		2 432 501	239 715	2 192 786
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise SARL 3S SANTE

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 87 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport,

Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence

EK

Réserve légale (3)

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours

B1

Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *

EJ

Report à nouveau

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

Subventions d'investissement

Provisions réglementées *

TOTAL (I)

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL (II)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs

EI

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Compte régul.

Produits constatés d'avance (4)

TOTAL (IV)

Ecarts de conversion passif *

(V)

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

RENVIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

(2) Dont

Réserve spéciale de réévaluation (1959)

Écart de réévaluation libre

Réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
			biens *				
	services *	FG	8 579 238	FH		FI	8 579 238
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 579 238	FK		FL	8 579 238
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	42 839	
	Autres produits (1) (11)				FQ	311	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 622 389
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	598 113	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	292 655	
	Salaires et traitements *				FY	5 299 816	
	Charges sociales (10)				FZ	2 213 782	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	58 805	
			- dotations aux provisions		GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	67	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	159 151
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	159 151

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3S SANTE</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	2 178	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2 178	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(2 178)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	8 622 389	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	8 465 416	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	156 973	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP		
			- Crédit-bail immobilier							HQ	7 901	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD	
	(9)	Dont transferts de charges									A1	42 650
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2	68 175
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	5 917	obligatoires	A9	62 258		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
	Amendes										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
											2 178	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL 3S SANTE										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	82 900	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	191 608	KW		KX	8 361
		Matériel de transport *						KY	7 090	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	256 843	LC		LD	19 670
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	455 541	LO		LP	28 031	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	45 587	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	45 587	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	584 029	OH		OJ	28 031
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste									
				1									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	82 900	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	199 969	MO	199 969
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	7 090	MR	7 090
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	276 513	MU	276 513
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	483 572	NI	483 572	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations				IO		OX		OY		OZ	
Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F	45 587	2G			
TOTAL IV				13		NJ		NK	45 587	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OK		OL	612 060	OM	483 572

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SARL 3S SANTENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	36 236	QE	21 367	QF		QG	57 603
	Matériel de transport	QH	4 239	QI	1 574	QJ		QK	5 813
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	135 394	QM	35 864	QN		QO	171 257
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	175 869	QV	58 805	QW		QX	234 674
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	175 869	ØP	58 805	ØQ		ØR	234 674

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Désignation de l'entreprise		SARL 3S SANTE		Néant ☐		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		6J	6K	6L	6M	
		6N	6P	6Q	6R	
		6S	6T	6U	6V	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UG		
	- financières	UG	UH	UI		
	- exceptionnelles	UJ	UK	UL		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	45 587	UV		UW	45 587		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	6 030		6 030				
	Autres créances clients			UX	1 039 461		1 039 461				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UD			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	117 286		117 286				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	26 550		26 550				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 603		1 603				
	Charges constatées d'avance			VS	28 463		28 463				
	TOTAUX			VT	1 264 979	VU	1 219 392	VV	45 587		
	RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 886		1 886					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 150		14 150						
Personnel et comptes rattachés		8C	427 099		427 099						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	410 138		410 138						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	304 694		304 694					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	251 947		251 947					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	417		417						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 815		1 815						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 412 146	VZ	1 412 146						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N clos le : 31/12/2016			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	156 973		
			de son conjoint				WB			
			moins part déductible *		à réintégrer :		WC			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	2 281	XE	7 794	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	5 514			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	22 383	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX		XW	24 561
	Amendes et pénalités		WJ	2 178	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8		
			- Imposées au taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR	2 862	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DDNT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I							WR	192 191		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WU	20 231	
			- imposées au taux de 0 %					WV		
			- imposées au taux de 19 %					WH		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WP		
			- imputées sur les déficits antérieurs					WW		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							XB		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							I6		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		WZ		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des Investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								XA	
	Majoration d'amortissement *								ZY	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en déficits 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 series)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 series A)	L5	
		Pôle de compétitivité dans CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine TE (art. 44 octies et octies A)	QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)			PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	2 875
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	117 286	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	51 799		XH	140 392		
		déficit (II moins I)					XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	51 799		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			XO			

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP 2058 A 2017
Extension

SARL 3S SANTE

[illegible]

Désignation de l'entreprise		SARL 3S SANTE			
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	174 541	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	51 799	
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6	122 742	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	122 742	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} b/s Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	129 909	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} b/s Al. 2 du CGI*			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9I
Charges à payer					
EFFORT CONSTRUCTION			9K	22 383	9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	22 383	YO
à reporter au tableau 2058-A :			ligne WI		ligne

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-I et L3211-I du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-D 2017

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 3S SANTE</u>										Néant ☐						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	420 848	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	107 119		- Autres réserves	ZD										
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE										
					Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	ØF	527 967		Report à nouveau	ZG	527 967									
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	527 967							
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV						
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	103 659				
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	30 536				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	45 000				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	598 113				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	98 000				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	198 000				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	292 059				
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	1 724 552				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	99 000				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *										ØZ	4 921 449				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :										YP	1 000				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	10				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP															
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0															
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH					
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
										Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
										Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JP		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

(I) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des Impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	(1)	Valeur d'origine*	(2)	Valeur nette réévaluée*	(3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	(4)	Autres amortissements*	(5)	Valeur résiduelle	(6)
I - Immobilisations*	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	(7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	(8)	Court terme	(9)	Long terme			Plus-value taxables à 19 % (1)	(10)
						19 %	15 % ou 16 %	0 %		
I - Immobilisations*	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+								
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+								
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+								
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+								
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans									
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-								
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme									
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*									
SOLDE des plus ou moins-values nettes court terme (total algébrique des lignes 13 à 20)										
SOLDE des plus ou moins-values nettes long terme (total algébrique des lignes 13 à 20)										
SOLDE des plus ou moins-values nettes (total)										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SARL 3S SANTE**

Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant
------------------------------------	----	-------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE

Néant



- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 16 % ☐.Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ☐.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ☐.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ⁽¹⁾	Moins-values à 16 % ⁽²⁾	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ⁽³⁾	Solde des moins-values à 16 % ⁽⁴⁾
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ⁽¹⁾	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁽⁶⁾	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ③ + ④ + ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ⁽²⁾	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ⁽³⁾	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ⁽⁴⁾	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⁽⁵⁾		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016		Durée en nombre de mois		1	2																		
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société mère de groupe :																							
SIREN :		Dénomination :																					
I - Production de l'entreprise																							
Ventes de marchandises	OA																						
Production vendue - Biens	OB																						
Production vendue - Services	OC	8 579 238																					
Production stockée	OD																						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																						
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF																						
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	311																					
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI																						
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																						
TOTAL 1	OM	8 579 549																					
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																							
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON																						
Variation de stocks (marchandises)	OO																						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP																						
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ																						
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	489 218																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS																						
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																						
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	67																					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	OY																						
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ																						
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																						
TOTAL 2	OJ	489 285																					
III - Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	8 090 264																				
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°S1329-AC-SD et 1329-DEF)					SA	8 090 264																	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	8 579 238																					
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	6	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	6	
Date de cessation	HR			/			/								/								
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																							

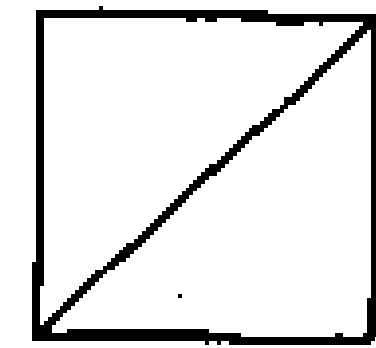
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 4 3 1 3 4 8 4 3 2 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3S SANTE

ADRESSE (voie) 15 RUE DE MADRID

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
---	----	---	--	----	---

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0
---	----	---	--	----	---

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

4 3 1 3 4 8 4 3 2 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 3S SANTE

ADRESSE (voie)

15 RUE DE MADRID

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

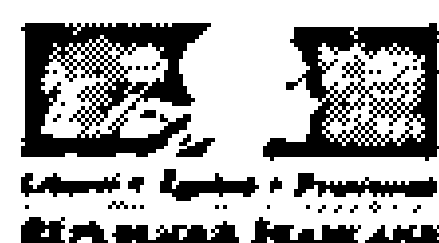
Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 223 A du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 3S SANTE 15 RUE DE MADRID 75001 PARIS	
SIRET 4 3 1 3 4 8 4 3 2 0 0 0 2 9	Mét:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
	01 40 50 06 00

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

ACTIVITÉ	
Activités exercées	TRAVAIL TEMPORAIRE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit
2 Plus-values			
à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Exonérations et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Crédit pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		

1. Revenus des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Revenus nets soumis à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CA-MET A. AMANOU 3 RUE VARD ALBERT CAMUS 95003 CARCELLES Tél: 0130112860			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 18042017 Lieu: PARIS	
		Qualité et nom du signataire: JEAN LUC SICNASI	
		Signature: Gérant	
Tél:			

2017

Formulaire obligatoire

... 3 du Code général des impôts

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

Montant		abatement brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant	des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c
Montant	des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes						d
Montant	des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e
							f
							g
							h
Montant	des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i
Montant	des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j
Montant	des revenus répartis ⁽⁵⁾						
						Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

ADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL 3S SANTE

Adresse 15 RUE DE MADRID 75008 PARIS

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	LECPAND VERONIQUE CONSULT. PHARMACIEN				DOMAINE LA FONTAINE 6 RUE PAUL VERLAINE 78860 SAINT NO			
2	DUMATRE SOPHIE LUCIA ASSISTANTE EN RECRUTEMENT				RESIDENCE SANNOIS SOLEIL 27 RUE PIERRE LOTI 95110 SANN			
3	MAMAM BRIGITTE CONSULTANTE RH				1 RUE DU JARDIN RENARD 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY			
4	BENNI LEILA CONSULTANTE RH				Escalier 4 Appartement 57 5 RUE DU 8 MAI 1945 93000 BO			
5	SERRIERE LEPINAT CHARLOTTE ASSISTANTE D'AGENCE				8 RUE EDMOND NOCARD 94700 MAISON ALFORT			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	228 379			228 379				228 379
2	69 567			69 567				69 567
3	64 676			64 676				64 676
4	37 404			37 404				37 404
5	34 737			34 737				34 737
6								
7								
8								
9								
10								
***	434 763			434 763				434 763

** TOTAL X

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	37 562
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	4 305
Total	41 867

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2016.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	476 630	- de l'exercice 2016.. ⑩	191 143
- de l'exercice précédent ⑩	421 265	- de l'exercice précédent ⑩	133 112

Nom et qualité du signataire JEAN LUC SICNASI
Gérant

À PARIS, le 18/04/2017

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :			Néant
SARL 3S SANTE 431348432			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
	117 286		
Crédit d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Montant du crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			1 954 784
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
III - PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SARL 3S SANTE

15 RUE DE MADRID

75008 PARIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 192 786,10 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 156 973,18 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/04/2017 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel pour 117 286 euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 80 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	80 000		80 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	80 000		80 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 612 060 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	82 900			82 900
Immobilisations corporelles	455 541	28 031		483 572
Immobilisations financières	45 587			45 587
TOTAL	584 029	28 031		612 060

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 234 674 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	175 869	58 805		234 674
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	175 869	58 805		234 674

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	2 900	0	2 900	Non amortiss.
Fonds commercial	80 000	0	80 000	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	199 969	57 603	142 366	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	7 090	5 813	1 277	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	129 973	101 881	28 092	de 1 à 10 ans
Mobilier	146 540	69 376	77 164	de 4 à 10 ans
TOTAL	566 472	234 674	331 799	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 1 264 979 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	45 587		45 587
Actif circulant & charges d'avance	1 219 392	1 219 392	
TOTAL	1 264 979	1 219 392	45 587

3.4 - Provisions pour dépréciation = 5 041 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	5 231		190		5 041
Comptes financiers					
Total	5 231		190		5 041

3.5 - Charges constatées d'avance = 28 463 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 87 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4350	20,00	87 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4350	20,00	87 000

4.2 - Etat des dettes = 1 412 146 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 886	1 886		
Dettes financières diverses	417	417		
Fournisseurs	14 150	14 150		
Dettes fiscales & sociales	1 393 878	1 393 878		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 815	1 815		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 412 146	1 412 146		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 427 213 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	1 886
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 301
Dettes fiscales & sociales	413 210
Autres dettes	1 815
TOTAL	427 213

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 28 463 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	28 463
TOTAL	28 463

8.2 - Charges à payer = 427 213 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	1 886
Banques interets courus a payer(518600)	1 886
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	10 301
Fourn factures non parvenues.(408100)	10 301
Dettes fiscales et sociales :	413 210
Pers congés a payer(428200)	84 608
Pers autres charges a payer(428600)	20 421
Org.soc. congés a payer(438200)	45 301
Org.soc. autres charges a payer(438600)	10 934
Etat autres charges a payer(448600)	251 947
Autres dettes :	1 815
Deb et cred divers charges a payer(468600)	1 815
TOTAL	427 213

Michel Ohana

Commissaire aux comptes

3 S SANTE

Siège social : 15 Rue de Madrid – 75008 PARIS

RCS PARIS 431 348 432

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2014

**SARL
3S SANTE**

*Exercice clos le
31 décembre 2014*

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de la société 3S SANTE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

SARL
3S SANTE

Exercice clos le
31 décembre 2014

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée, ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été arrêté au total net de : € 1 537 272

Le compte de résultat de l'exercice présente :

✓ un total de charges de :	€	6 237 180
✓ un total de produits de :	€	6 141 563
✓ un résultat déficitaire de :	€	-95 617

SARL
3S SANTE

*Exercice clos le
31 décembre 2014*

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, introduites par la Loi de sécurité financière du 1^{er} Août 2003, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à COURBEVOIE,
Le 9 Juin 2017

Michel OHANA,
Commissaire aux Comptes.

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 17 RUE DE MARBIEU 75006 PARIS Date de l'exercice précédent : 2014

Numéro SIRET : 4 3 1 3 4 8 4 3 2 0 0 0 2 9 Néant ☐

				Exercice N clos le, [3][1][1][1][2][2][0][1][4]	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 900	AG	2 900
	Fonds commercial (1)	AH	80 000	AI	80 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	395 401	AU	174 884
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	45 587	BI	45 587
	TOTAL (II)	BJ	523 888	BK	303 371
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 100	BW	4 100
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	662 797	BY	657 376
	Autres créances (3)	BZ	138 494	CA	138 494
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	10 886	CE	10 886
	Disponibilités	CF	404 443	CG	404 443
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 602	CI	18 602
	TOTAL (III)	CJ	1 239 321	CK	1 233 900
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 763 210	1A	1 537 272

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2015

Désignation de l'entreprise : SAGE EXPORTS COMPTABLES

Neant ☐

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :87. 000...)	DA	87 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	8 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	516 465
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(95 617)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	516 548
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 978
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	311
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 467
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 009 957
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	10
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 020 724
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 537 272
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Écart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	1 020 724
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	1 978

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052 2015

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 3S SANTE</u>		Néant ☐					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	6 094 043	FI		FI	6 094 043
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 094 043	FK		FL	6 094 043
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	45 713
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 622
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	534 996
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	173 482
	Salaires et traitements *					FY	3 934 782
	Charges sociales (10)					FZ	1 546 146
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	43 863
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	31	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG	(91 924)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	186	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	186	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	186
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(91 739)

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3S SANTE</u>										Néant ☐	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	2 263	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	1 616	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	3 878	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(3 878)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										IK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	6 141 563
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 237 180
5 - BÉNÉFICE DU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(95 617)
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *								HP	
		{ - Crédit-bail immobilier								HQ	22 464
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	45 523
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	108 665
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	10 923	obligatoires	A9	97 741	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
	Pénalités & amendes								Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Val nette comptable des immob mises au rebut								2 263		
								1 616			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures		Produits antérieurs	

SAGE Expert-comptables Janvier 2013

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Michel Ohana

Commissaire aux comptes

3 S SANTE

Siège social : 15 Rue de Madrid – 75008 PARIS

RCS PARIS 431 348 432

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

**SARL
3S SANTE**

*Exercice clos le
31 décembre 2015*

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de la société 3S SANTE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

SARL
3S SANTE

Exercice clos le
31 décembre 2015

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée, ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Le bilan au 31 décembre 2015 a été arrêté au total net de : € 1 845 319

Le compte de résultat de l'exercice présente :

✓ un total de charges de :	€ 7 266 527
✓ un total de produits de :	€ 7 373 646
✓ un résultat bénéficiaire de :	€ 107 119

**SARL
3S SANTE**

*Exercice clos le
31 décembre 2015*

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, introduites par la Loi de sécurité financière du 1^{er} Août 2003, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à COURBEVOIE,
Le 9 Juin 2017

Michel OHANA,
Commissaire aux Comptes.

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Designation de l'entreprise : SARL 3S SANTE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12Adresse de l'entreprise : 15 RUE DE MADRID 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent : 12Numéro SIRET : 4 3 1 3 4 8 4 3 2 0 0 0 2 9 Néant ☐

				Exercice N clos le.	
				[3][1][1][2][2][0][1][5]	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 900	AG	2 900
	Fonds commercial (I)	AH	80 000	AI	80 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	455 541	AU	175 869
	Immobilisations en cours	AV		AW	279 673
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	45 587	BI	45 587
	TOTAL (II)	BJ	584 029	BK	175 869
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM	408 160
	Matières premières, approvisionnements	BN		BO	
	En cours de production de biens	BP		BQ	
	En cours de production de services	BR		BS	
	Produits intermédiaires et finis	BT		BU	
	Marchandises	BV	3 665	BW	3 665
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	1 024 286	BY	5 231
	Créances	BZ	129 844	CA	1 019 054
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	129 844
	DIVERS	CD	10 886	CE	
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	247 447	CG	10 886
	Disponibilités	CH	26 263	CI	247 447
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	26 263	CK	26 263
	TOTAL (III)	CW	1 442 390	CM	5 231
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CN			1 437 159
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif * (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 026 419	1A	181 100
					1 845 319
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		SARL 3S SANTE		N°		☐	
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse : 87 000)			DA	87 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	8 700		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des primes pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	420 848		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	107 119		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	623 667		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 676		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 451		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 711		
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 212 814		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	1 221 652			
Écarts de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 845 319			
REVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Écart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 221 652		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 676		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code de Commerce

DGFIP N° 2052-SD 2016

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE

Neant ☐

		Exercice N						
		France		Exportations et li raisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		
				FG	7 322 096	FH		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 322 096	FK		FL	7 322 096	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	50 631	
	Autres produits (I) (II)					FQ	542	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 373 269
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FI'		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	523 706	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	226 723	
	Salaires et traitements *					FY	4 553 976	
	Charges sociales (10)					FZ	1 886 151	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements *			GA	54 079	
			{ - dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	65		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 244 700
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	128 569
opérations en courant	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	54		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	54
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	54	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	128 623	



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DOCTR N° 2013 JD 201

Formulaire obligatoire, article 55 A
du Code général des impôtsDésignation de l'entreprise **SARL 3S SANTE**Néant ☐

Exercice N

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	323
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	323
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 295
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 532
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	21 827
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(21 504)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 373 646
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 266 527
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	107 119

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		107 119	
(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP			
		- Crédit-bail immobilier			HQ	19 628		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
(9)	Dont transferts de charges				AI	50 442		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2	84 314		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		Ab	11 792	obligatoires		A9	72 522
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N		
Pénalités & amendes					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
					1 295			
Produits de cession des immob cédées							323	
Valeur net compta des immob cédées					20 532			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N-1			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

Michel Ohana

Commissaire aux comptes

3 S SANTE

Siège social : 15 Rue de Madrid – 75008 PARIS

RCS PARIS 431 348 432

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2016

**SARL
3S SANTE**

*Exercice clos le
31 décembre 2016*

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de la société 3S SANTE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

SARL
3S SANTE

Exercice clos le
31 décembre 2016

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée, ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Le bilan au 31 décembre 2016 a été arrêté au total net de : € 2 192 786

Le compte de résultat de l'exercice présente :

✓ un total de charges de :	€	8 465 416
✓ un total de produits de :	€	8 622 389
✓ un résultat bénéficiaire de :	€	156 973

SARL
3S SANTE

Exercice clos le
31 décembre 2016

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, introduites par la Loi de sécurité financière du 1^{er} Août 2003, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à COURBEVOIE,
Le 9 Juin 2017

Michel OHANA,
Commissaire aux Comptes.

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE						Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2					
Adresse de l'entreprise 15 RUE DE MADRID 75008 PARIS						Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET * 4 3 1 3 4 8 4 3 2 0 0 0 2 9						Néant ☐					
						Exercice N plus le 3 1 1 2 2 0 1 6					
						Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)						AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
		Frais de développement *	CX		CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 900	AG	2 900					
		Fonds commercial (1)	AH	80 000	AI	80 000					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO						
		Constructions	AP		AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
		Autres immobilisations corporelles	AT	483 572	AU	234 674					
		Immobilisations en cours	AV		AW	248 899					
		Avances et acomptes	AX		AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU		CV						
		Créances rattachées à des participations	BB		BC						
Autres titres immobilisés		BD		BE							
Prêts		BF		BG							
Autres immobilisations financières *		BH	45 587	BI	45 587						
TOTAL (II)						IJ	612 060	BK	234 674	377 386	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
		En cours de production de biens	BN		BO						
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
		Marchandises	BT		BU						
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 750	BW	1 750					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 045 490	BY	5 041					
		Autres créances (3)	BZ	145 439	CA	145 439					
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	10 886	CE	10 886					
Disponibilités		CF	588 414	CG	588 414						
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 463	CI	28 463						
	TOTAL (III)	CJ	1 820 442	CK	5 041						
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN									
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 432 501	IA	239 715	2 192 786					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR							
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		SARL 3S SANTE		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 87 000 ..)			DA	87 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	8 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	527 967	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	156 973	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	780 640	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 886	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	417	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 150	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 393 878	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 815	
	Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 412 146		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 192 786		
RUBROIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 412 146
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 886	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL 3S SANTE

Néant ☐

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
		FA	FB	FC	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				
	Production vendue	FD	FE	FF	
	biens *				
	services *	FG	FH	FI	8 579 238
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	8 579 238
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	42 839
	Autres produits (1) (11)			FQ	311
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 8 622 389
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	598 113
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	292 655
	Salaires et traitements *			FY	5 299 816
	Charges sociales (10)			FZ	2 213 782
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA	58 805
			- dotations aux provisions	GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)			GE	67
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 8 463 238
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)					GG 159 151
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)					GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 159 151

(RENVIS : voir tableau n° 2052) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3S SANTE		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 178		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 178		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 178)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 622 389		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 465 416		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	156 973		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ	7 901	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9) Dont transferts de charges				A1	42 650	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2	68 175	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	5 917	
					obligatoires	A9	62 258
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
	Amendes				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					2 178		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		